



ASCE **25**
DREAL-FC
couleur passion

A Besançon, le 7 mars 2019

PROCES-VERBAL

* * *

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCE 25 DREAL FC AU SIEGE DE LA DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE A BESANCON

Bâtiment 21 B rue Alain Savary – salle Pescador

Le 7 mars 2019 à 10 heures, les membres de l'ASCE 25 DREAL FC se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Pascal MARLIN, Caroline PARIS est désignée comme Secrétaire.

29 membres étaient présents

<ul style="list-style-type: none">- Mme. BELPERIN Jeanne-Marie- Mme. BERGEZ Martine- M. BLACHE René- Mme. BON Charlène- M. BONFICO Serge- Mme. BOUREE Fabienne- Mme. CHAMPANAY Nathalie- Mme. CUPILLARD Michelle- Mme. DAENEKYNDT Pascale- Mme. DAUCOURT Sophie- Mme. GAUNAND Nathalie- Mme. GENTIT Christelle- Mme. GILLET Eliane- M. GUERINEAU David- Mme. GUYOTTE Céline- M. HUOT-MARCHAND Damien- Mme. JOLY Marie-Christine- M. LOCATELLI Robert- M. LOUVEAU Didier- M. MARLIN Pascal- Mme. OGUERO Annie- Mme. PARIS Caroline- Mme. PRETOT Odile
--

<ul style="list-style-type: none">- M. RACIQUOT Stéphane- Mme. RAILLARD Sophie- M. REMACK David- M. RIVIERE Cédric- Mme. ROUX Charline- M. VIGOUROUX Jean-Philippe

24 membres étaient absents et ont donné pouvoir

- M. BALAY Jean-Paul (Didier Louveau)
- Mme. BARDE Annick (Cédric Rivière)
- M. BIERME Jean-Charles (Jeanne-Marie Belperin)
- Mme. BORDAS Emmanuelle (Pascale Daenekyndt)
- Mme. BROCHETTO Isabelle (Pascale Daenekyndt)
- Mme. BUFFAT Glawdys (Cédric Rivière)
- Mme. BULLE Christine (Pascal Marlin)
- Mme. CANTET Nathalie (Eliane Gillet)
- Mme. COMTE Yvette (Caroline Paris)
- M. DE PAUW Phillippe (Annie Oguero)
- M. FAVIER Frédéric (Didier Louveau)
- Mme. GRISEY Sylvia (Annie Oguero)
- M. GUYOT Philippe (Jean-Philippe Vigouroux)
- Mme. HENRIOT Sabine (Marie-Christine Joly)
- M. LAZZARINI Bruno (Pascal Marlin)
- M. LEGROS Julien (Nathalie Gaunand)
- Mme. LENOIR Sylvie (Marie-Christine Joly)
- M. LIGIER Patrick (Eliane Gillet)
- Mme. POURCELOT Marthe (Fabienne Bourée)
- M. RONDOT Robert (Nathalie Champanay)
- Mme. RUEDIN Anne (Caroline Paris)
- Mme. SHENTON Estelle (Damien Huot-Marchand))
- M. SIRANTOINE Rémi (Christelle Gentit)
- M. TERRAZ Luc (Sophie Daucourt)

L'article 21 Alinéa 5 des statuts de l'Association dispose que :

« *Aucun quorum n'est requis.* »

La présente assemblée générale peut donc valablement délibérer.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence, nombreuse à cette première assemblée générale ordinaire de l'ASCE 25 DREAL FC, qui témoigne bien de l'intérêt que vous portez à nos activités auxquelles vous participez permettant ainsi le développement pérenne de notre association.

L'année 2018 a été très riche en terme d'activités proposées et a notamment été marquée par un heureux événement au sein de notre grande famille ASCE avec la venue de la petite Maud (fille d'Isabelle) le 22 mars 2018, ce qui porte désormais à 6 le nombre de bébés de notre belle ASCE. Au rayon nouveautés, l'organisation de notre premier challenge régional de bowling qui s'est déroulé le 3 février 2018 au bowling Comtois à Besançon avec la représentation de 6 ASCE (DREAL, 21, 25, 39, 68 et 70), notre première sortie canoë-kayak sur l'Ognon organisée par l'ASCE 70 le 26 mai 2018 avec 5 participants et le beau temps qui s'était également invité, notre première soirée jeux de société le 12 octobre 2018 avec 18 participants qui étaient particulièrement ravis (à renouveler) et enfin notre première soirée cabaret music-hall le 25 novembre 2018 avec la troupe du Vesontio Night Show qui présentait la revue «Mystérieuse» au Grand Kursaal de Besançon. Egalement, nous avons fait l'acquisition d'un baby-foot qui réside au sous-sol du 21 B et qui devrait vous permettre, sans nul doute, de passer de bons moments de détente.

A noter cette année :

- la participation de 4 équipes de l'ASCE DREAL à notre premier challenge régional de bowling du 3 février 2018 sur 12 équipes engagées. Des résultats très encourageants avec notamment l'incontournable doublette P. Guyot / R. Locatelli qui termine sur le podium à la 3^{ème} place.
- le retour après 4 ans d'absence, de notre tournoi de baby-foot mixte du 23 au 27 avril 2018 avec 6 équipes engagées.
- la participation de neuf adhérents de l'ASCE DREAL au challenge régional de pétanque du 1^{er} septembre 2018 à Sampans, qui n'ont pour la deuxième année consécutive vraiment pas été au meilleur de leur forme, mais comme dirait Pierre de Coubertin « L'important, c'est de participer ».
- la participation de 5 adhérents de l'ASCE DREAL sur 16 coureurs au challenge régional de Karting du 7 octobre 2018 à Pusey, organisé par notre section sports, qui ont plus que bien représenté notre association avec notamment la victoire de Frédéric Favier et la 3^{ème} place de son fils Thomas qui complète le podium. A noter la participation de 6 coureurs de l'ASCE 39 qui ont pu faire le déplacement du fait que cette activité a été proposée sur la journée et qui plus est un dimanche.
- la participation de 2 équipes de l'ASCE DREAL et d'une équipe mixte ASCE DREAL / ASCET 25 au challenge national de bowling qui s'est déroulé à Wittelsheim le week-end des 17 et 18 novembre 2018 avec des résultats en nette progression. En effet, les entraînements assidus de l'année ont porté leurs fruits avec la doublette D. Louveau / P. Ligier qui se qualifie pour la première fois pour jouer la phase finale dite « Petersen » avec tous les cadors de la discipline ainsi que la doublette P. Guyot / R. Locatelli qui se qualifient pour la deuxième fois de suite en phase finale de la Petersen. A noter que notre équipe mixte S. Daucourt / A. Panier ont fait bonne figure dans l'épreuve de la consolante.
- la première participation d'une équipe mixte ASCE DREAL (Frédéric Favier) / ASCET 25 (Pierre Dziadkowiak) au challenge national de karting organisé par l'ASCE 28 à Villemaury du 28 au 30 septembre 2018. Les résultats sont très encourageants avec une honorable 11^{ème} place sur 20 équipes engagées.

Le défi 2019 s'annonce toujours aussi ambitieux avec de nouveaux projets à venir dont les représentants de chaque commission ne manqueront pas de vous en donner la primeur lors de la présentation de leurs bilans respectifs. Je compte donc sur votre participation active pour que les manifestations qui vous seront proposées en 2019 rencontrent le succès escompté.

Je souhaite également en profiter pour remercier les membres du Comité Directeur (Nathalie Champanay, Sophie Daucourt, Christelle Gentit, Eliane Gillet, Isabelle Moussin, Caroline Paris, Odile Pretot, Sophie Raillard, Charline Roux, René Blache, Philippe Guyot, Patrick Ligier, Robert Locatelli, Didier Louveau et Pascal Marlin) qui sont la cheville ouvrière de l'association, le Président n'étant là que pour mettre de l'huile dans les rouages, et qui en 2018 ont contribué activement à faire vivre notre association de par les divers services qui vous sont proposés (boissons chaudes et fraîches, confiseries, billetteries, expositions, achats groupés, ...), l'organisation de l'arbre de Noël, de sorties ou

activités culturelles et sportives, et tout cela dans la bonne humeur !

L'élection du nouveau Bureau aura lieu le 1^{er} avril 2019.

Au nom de l'ASCE 25 DREAL FC, je tiens à adresser également tous mes remerciements au CLAS qui nous a confié l'organisation de l'Arbre de Noël, sans oublier la Direction de la DREAL BFC qui je vous le rappelle nous a octroyé certaines facilités nécessaires au bon fonctionnement de notre association (cf convention avec la Direction qui est en ligne sur l'intranet) et nous a versé en 2018, une manne supplémentaire pour que l'Arbre de Noël soit pleinement réussi, ce qui de l'avis des participants fut le cas.

Au regard des quelques 200 personnes de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté qui exercent sur le périmètre Franc-Comtois, nous avons enregistré 126 cotisations sur l'exercice 2018 (exactement, le même nombre qu'en 2017). Notre vœu de l'année dernière, à savoir d'enrayer la baisse du nombre de nos adhérents qui a commencé au lendemain de la fusion des régions en 2016, a donc bien été entendu. Nous invitons donc les retardataires ou les indécis à prendre leur cotisation sans plus attendre. J'en profite également pour remercier tous nos adhérents qui, chaque année, nous renouvellent leur confiance ainsi que tous nos nouveaux adhérents.

➤ **En ce qui concerne les activités, le bilan est le suivant :**

ASCE 25 DREAL FC – Section Entraide Bilan 2018

ARBRE DE NOEL :

Il s'est déroulé le samedi 01/12 à la salle des fêtes de Morre.

117 personnes étaient présentes (64 adultes et 53 enfants). C'est un peu moins que ces dernières années puisque sur la période 2010 et 2017, nous avons eu entre 123 et 150 personnes.

La direction a donné une participation de 1 200 € en plus des 4 520 € alloués par le ministère, soit un total de 5 720 €.

Les dépenses de notre arbre de Noël reviennent donc à :

- location de salle : 150 €
- spectacle Clouclown de la Cie du clair Obscur : 971,40 €
- goûter + repas organisateurs : 911,82 €
- achats « carte cadeau carrefour » : 3 617,13 €
- lots concours dessin : 26,14 €

Total : 5 676,49 € soit un reliquat de 43,51 €.

Ce reliquat sera utilisé pour l'organisation d'une sortie familiale prévue cette année le 5 mai 2019 à la Ferme des Lamas à Mamirolle.

SORTIE FAMILIALE :

Cette année la sortie familiale s'est déroulée à Yvoire le 9 juin.

28 participants (24 adultes et 4 enfants) avaient RDV aux Rousses pour prendre le train jusqu'à Nyon. Nous avons ensuite traversé le Lac Léman en bateau pour rejoindre Yvoire.

Visite libre à Yvoire ainsi qu'à Nyon au retour.

Certains ont mangé au restaurant pendant que d'autres pique-niquaient au bord du lac.

Belle journée ensoleillée, tout le monde était ravi !

Coût total : 785,40 €

Participation adhérents : 520 €

Reste à charge ASCE : 265,40 €

UNITES D ACCUEIL :

Rappel pour réserver une unité d'accueil :

5 demandes maximales par agent et par période

site fnascee / unité d'accueil /utilisation/accès restreint à la recherche UA

identifiant : fnasce – mot de passe : passion (figurent sur carte d'adhérent)

En 2018 : 23 adhérents ont fait 51 demandes, 19 ont été attribuées

Depuis les nouvelles règles d'attribution, ces 4 dernières années, environ 80 % des demandes obtiennent au moins une réponse positive.

Rappel date approximative de réponse d'attribution des séjours : 15/10 pour les séjours d'hiver, 15/12 pour les séjours printemps, 15/02 pour les séjours été.

AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER : formulaire sur FNASCE - entraide

- Séjours gratuits : remplir un dossier de demande à faire valider par le président
(dossier à récupérer sur fnasce/entraide/aide familiale/séjours gratuits/formulaire)

En 2018 : 1 séjour gratuit printemps et 2 séjours été ont été accordés

Pour mémoire,

- 2 séjours gratuits ont été accordés pour le printemps 2017
- 1 séjour gratuit a été accordé pour l'été 2016
- 1 séjour gratuit a été accordé pour le printemps 2015
- 1 séjour gratuit a été refusé pour l'été 2015 (accord en 2014)

La règle des demandes de séjour gratuit 1 année sur 2 s'applique systématiquement pour les revenus de référence supérieurs à 530 € (sauf cas exceptionnels comme handicap, décès, maladie,...).

Le mode de calcul des revenus mensuels de référence a évolué, de ce fait, les seuils maximum des revenus ont également changé.

Les séjours peuvent être accordés à des agents ou des retraités non imposables et dont le revenu mensuel de référence :

- est < 750 € (au lieu des 860 € auparavant) pour les séjours printemps ou été
- est < 1600 € (au lieu de 1400 € auparavant) pour les séjours pour tous pour une personne seule
- est < 1300 € (au lieu de 1200 € auparavant) pour les séjours pour tous pour un couple

Faire les demandes avant le 15/10 pour les séjours de printemps et avant le 15/12 pour les séjours d'été.

Les séjours printemps et été étant réservés aux familles, un enfant au moins doit participer au séjour.

Documents à fournir :

- dernier avis imposition (avis n-1 concernant revenus n-2)
- revenus mensuels de référence=
(total des revenus déclarés /12) + certaines prestations familiales
nbre de personnes au foyer

(si non mariés, cumuler l'avis d'imposition des 2 personnes vivant en couple à la même adresse)

- justificatif CAF
- dernier bulletin de paie
- copie carte adhérent ASCE
- préciser choix : mer ou montagne et dates

Possibilité également d'une participation aux frais de transport par l'ASCE (20 € minimum, 25% maximum du montant des frais engagés) et par la FNASCE dans les mêmes conditions.

RAPPEL SUR LES AUTRES AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :

- Séjours enfants :

Aide attribuée si séjour organisé par ASCE, région (SRIAS = Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ou CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances) pour un montant maximum de 50 % du coût.

- dépôt de dossier avant le 15/11
- revenu mensuel de référence < 750 €

Par ailleurs, une aide est accordée au niveau régional par l'URASCE pour un montant de 30 € par enfant quels que soient les revenus.

- Aide aux participations aux challenges sportifs et manifestations culturelles ou autres :

En 2018, 1 demande a été formulée pour une participation à un challenge sportif national

Si organisé par FNASCE, URASCE, ASCE, OU CGCV, jusqu'à 50% du montant engagé (pour enfants ou adultes).

- revenu mensuel de référence < 750 €

CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE DEPUIS 2003 :

Aides et avances diverses pour les sinistres et catastrophes naturelles en fonction de l'importance

Fonds de 45 000 € :

- FNASCE : forfait de 16 000 € (36%)
- ASCE (0,50 €/adhérent) : 29 000 € (64%)

Versé uniquement sur appel de fonds après sinistre et catastrophe importante.
Attribué sur présentation d'un dossier.

BRIN DE MUGUET :

L'élan de solidarité "Brin de Muguet" vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants d'ascéistes disparus et à apporter un soutien psychologique et matériel approprié.

Il offre en outre aux enfants orphelins, des séjours familiaux gratuits prioritaires ou une prise en charge à 50% des frais relatifs aux manifestations ou séjours organisés par le CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances).

ANCV :

Il est rappelé que l'ASCE DREAL FC a signé une convention avec l'ANCV, ce qui permet aux adhérents de payer toute participation aux activités avec les chèques-vacances.

ASCE 25 DREAL FC – Section « Sports »

Commission sports :
Sophie DAUCOURT et Robert LOCATELLI

Bilan 2018

- 3 février : organisation du challenge régional de bowling (12 équipes de 2 personnes – ASCE DREAL, ASCE 21, ASCET 25, ASCE 39, ASCE 68, ASCE 70)
- 23 au 27 avril : tournoi de baby foot (6 équipes de 2 personnes)
- 26 mai : participation à la sortie canoë-kayak organisée par l'ASCE 70 (5 participants ASCE DREAL)
- 15 mai au 3 juillet : tournoi de tennis de table (20 participants)
- 1^{er} septembre : participation au challenge régional de pétanque par l'ASCE 39 (9 participants ASCE DREAL)
- 28 au 30 septembre : participation au challenge national de karting organisé par l'ASCE 28 (1 participant ASCE DREAL)
- 7 octobre : organisation du challenge régional de karting (16 participants – ASCE DREAL, ASCET 25, ASCE 39, ASCE 70)
- 16 au 18 novembre : participation au challenge national de bowling organisé par l'ASCE 68 (5 participants ASCE DREAL)
- Soirée tarot le 23 novembre (16 participants)
- Sorties "marche nordique" encadrées par une animatrice spécialisée tous les vendredis midi (en moyenne 13 inscrits)
- Randonnées pédestres :
 - 4 mars : randonnée des jonquilles ANNULÉE
 - 6 mai : randonnée à Beulotte Saint Laurent - Mille étangs (6 participants)
 - 17 juin : rando vélo / resto entre Orchamps et Dole (8 participants)
 - 7 octobre: rando Besançon insolite ANNULÉE

Prévision activités 2019 : (liste non exhaustive)

- | | |
|---|--|
| - Soirée Laser Game | - Tournoi de tennis de table (mai- juin) |
| - Tournoi Baby Foot | - Soirée familiale Bowling |
| - Marche nordique les vendredis | - Marche sportive le mercredi |
| - Tournoi de tarot en novembre | - Sortie vélo / resto |
| - Challenge régional de Karting en juin | - Randonnées pédestres |
- *Organisation d'un challenge régional de bowling à Besançon (réalisé le 2 février 2019).*

**ASCE 25 DREAL FC - Section Culture
Bilan 2018**

LA BILLETTERIE

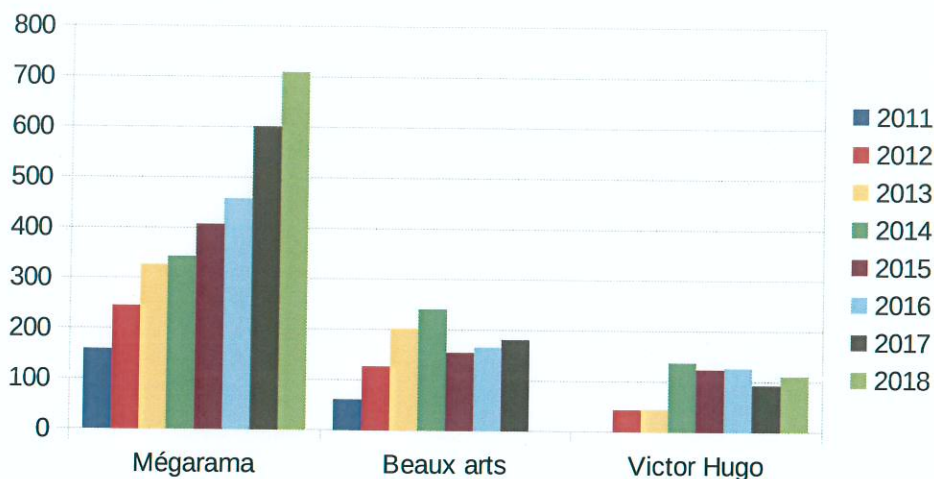
Cinéma



Ventes en 2018 :

- Mégarama : 709 tickets
- Pathé Gaumont : 0 ticket
- Victor Hugo : 111 tickets

Total : 820 tickets vendus en 2018 contre 875 en 2017.



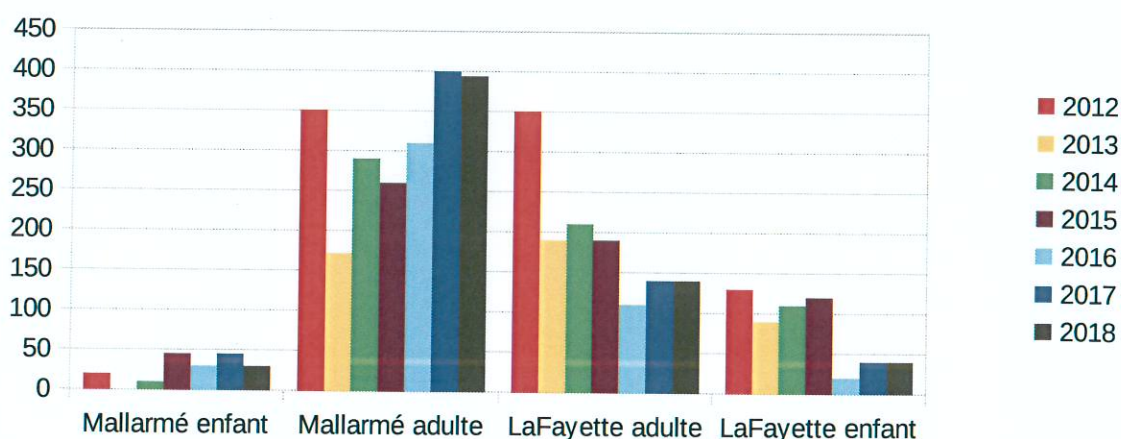
Piscine



Ventes en 2018 :

- Mallarmé adulte : 394 tickets vendus
- Mallarmé enfant : 30 tickets vendus
- LaFayette adulte : 14 cartes de 10 entrées
- LaFayette enfant : 4 cartes de 10 entrées

Total : 604 entrées de piscine vendues en 2018 contre 625 tickets en 2017.



Parcs d'attractions



Ventes en 2018 :

- Europapark : 53 tickets
- Les Campaines (Accolans – 25) : 27 tickets

Total : 80 tickets vendus en 2018 contre 51 tickets en 2017.

Patinoire : Aucune carte Adulte et aucune carte Enfant.

Carte Avantages Jeunes : 61 cartes avantages jeunes ont été achetées par le biais de l'ASCE qui participait à l'achat. Cette année 7 éditions ont été proposées aux adhérents.

Foire comtoise : Achat groupé d'entrées à tarif CE pour la foire comtoise : 38 entrées.

Le Vésontio Night Show : représentation le 25 novembre 2018, 22 places achetées avec subvention de l'ASCE.

LES ATELIERS

Troc-Jardin



L'ASCE a organisé deux trocs-jardin (au printemps et à l'automne) rassemblant respectivement 19 et 10 personnes.

Nous rappelons que le troc-jardin est ouvert à tous les agents.

L'inscription est gratuite.

L'ASCE a offert à chaque participant un plant de légume au printemps et des oignons de tulipe à l'automne.

Club lecture



Le club lecture se réunit une fois par mois autour d'un café ou d'un thé.

Les participants partagent leurs coups de cœur et coups de gueules littéraires.

À ce jour, le club compte environ 12 participants. Delphine Dulac gère les réservations de salle pour les lecteurs.

Coût : activité gratuite.

Cours de Danses Folk



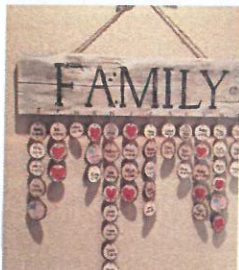
Tous les jeudi entre 12h45 à 13h45, Isabelle Moussin encadre gratuitement un cours de danses folk. Elle apporte ses propres CDs et enseigne les pas de nombreuses danses folkloriques le tout dans la bonne humeur !

10 personnes ont participé à une ou plusieurs séances.

Coût : activité gratuite.

L'activité a cessé en juin avec le départ d'Isabelle.

Atelier Loisirs créatifs



L'ASCE a organisé un atelier de loisirs créatifs en fin d'année. Les 12 participants ont confectionné un calendrier d'anniversaire perpétuel.

L'ASCE a fourni tout le matériel, moyennant une participation de 5€.

Soirée jeux de société : une première pour l'ASCE qui s'est déroulée en fin d'année avec 18 participants dont 4 enfants.

DIVERS

Pâques : A l'occasion de Pâques, une pause chocolat a été organisée à chaque étage au point café.

Abonnements magazines : La FNASCE négocie tous les ans des tarifs réduits portant sur de très nombreux magazines.

Partenariat : un partenariat avait été mis en place avec une salle de sport à Roche-lez-Beaupré. Ce partenariat a dû s'arrêter en fin d'année 2018 pour cause de fermeture de l'établissement.

LES CONCOURS

Jeu de l'été : « Cinextrait »

Le concours proposait une compilation de 40 extraits de films dont il fallait retrouver le titre exact.

Le jeu a rassemblé 98 participants dont 10 adhérents de notre ASCE.

Résultats : 9 personnes ont trouvé toutes les réponses dont 3 de nos adhérents ! (Julie, Caroline et Christelle).

Concours national de mots croisés : le concours a rassemblé 135 participants (63 ASCE représentées) dont 1 adhérent de l'ASCE 25 DREAL FC.

Concours national de scrabble : le concours a rassemblé 69 participants (38 ASCE représentées) dont 2 adhérents de notre ASCE.

Dictée : la dictée a rassemblé 260 participants (25 ASCE représentées) dont 4 adhérents de notre ASCE.

Félicitations à Marie-Jo, 3^e au classement national, et Patricia 15^e pour leur belle performance !

Concours dessin à l'occasion de l'arbre de Noël

Le lancement du concours national de dessin a été l'occasion d'organiser un concours local. Les œuvres des 30 participants ont été affichées lors de l'arbre de Noël, les artistes étaient ravis de se voir exposés. Tous les participants ont reçu un lot le jour même.

Thème : « Par le trou de la serrure »



PERSPECTIVES 2019

- Continuer les actions sur les ateliers et club déjà en place,
- Organiser le prochain troc-jardin au printemps,
- Mettre en place de nouveaux ateliers de loisirs créatifs,
- Soirée jeux de société.
- Commande groupée de Graines : déjà faite

Achats Groupés (Caroline Paris) :

11 commandes groupées ont été proposées aux adhérents durant l'année 2018.
Des expositions ont été organisées une à deux fois par mois les mardi et jeudi.

Distributeurs automatiques (Pascal Marlin) :

Machines à boissons 21 B

Je vous rappelle que ce poste en termes de sources de revenus est loin d'être négligeable puisque étant propriétaires de ces machines et en l'absence de grosses réparations, les bénéfices dégagés sont relativement intéressants pour l'association d'une part, les adhérents qui indirectement pourront en profiter à travers les activités subventionnées qui seront proposées tout au long de l'année d'autre part.

4 134 boissons chaudes vendues en 2018 (5 079 en 2017) soit une nouvelle forte baisse des consommations de plus de 18 % (- 945) qui perdure depuis 6 ans (- 3 261 représentant une diminution de 44 %). Je compte donc sur vous pour absolument inverser cette tendance pérenne à la baisse en consommant sans modération !

Machines à boissons 17 E

Les 2 machines mises à disposition par la société DALLMAYR nous ont permis au sein de ce bâtiment d'enregistrer, sur la base d'une redevance négociée à 10 % du chiffre d'affaires HT, un gain net d'environ 102 € sur l'année 2018, soit une nouvelle baisse (- 20 €) qui perdure depuis 3 ans (représentant une diminution de près de 60 % par rapport aux 250 € enregistrés en 2015).

Le bilan en terme de volume de ventes eu égard au chaland est catastrophique la faute en partie à une machine à café très capricieuse qui tombe souvent en panne et un service après-vente que l'on va qualifier de « léger » (peu de réactivité, problèmes non solutionnés après le passage du technicien...). Un rendez-vous a été pris le 19 juillet 2018 avec Monsieur PREVOT, Attaché Commercial, de Dallmayr pour tenter d'améliorer ce service qui est proposé aux agents du bâtiment.

6 mois plus tard, force est de constater qu'il n'y a pas vraiment les améliorations escomptées. En conséquence, il a été décidé de demander au dépositaire le retrait de la machine à café.

Perspectives 2019

Comme vous avez pu le constater au travers des bilans présentés par chaque commission, 2019 devrait être une année également bien remplie en terme d'activités que nous serons amenés à vous proposer.

Nous sommes, bien entendu, toujours à l'écoute de toute proposition pour l'organisation d'activités, de sorties, de soirées...

Pour conclure, j'espère que cette année sera, sur le plan associatif, animée, festive, conviviale et que les adhérents répondront présents pour chacune des activités que nous serons amenés à vous proposer.

Je vous remercie de votre attention.

Votre Président
Pascal Marlin

Le rapport moral présenté est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU PRESIDENT

BILAN FINANCIER 2018

Groupe de catégories	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Autres dépenses	Cotisation FNASCE	0,00	200	-200,00
	Cotisation URASCE	0,00	200	-200,00
	Assurances	0,00	54,18	-54,18
	Solidarité affaires immobilières	0,00	31,50	-31,50
	Réunions ASCE	0,00	65,40	-65,40
	TOTAL autres dépenses	0,00	551,08	-551,08
Culture	Billetterie cinéma	4 696,00	5 499,00	-803,00
	Billetterie piscine	640,50	1 286,60	-646,10
	Billetterie parc attractions	2 492,00	3048	-556,00
	Cartes avantages jeunes	305,00	427,00	-122,00
	Foire comtoise	150,00	150,00	0,00
	Ateliers	0,00	128,24	-128,24
	Soirée jeux de société	188,00	149,04	38,96
	Cabaret	480,00	590,00	-110,00
	Troc-jardin	0,00	63,85	-63,85
	TOTAL Culture	8 951,50	11 341,73	-2 390,23
Frais Divers	Facturation chèques ANCV	0,00	4,00	-4,00
	Événements divers	0,00	137,5	-137,50
	TOTAL Frais divers	0	141,5	-141,50
Autres revenus	Revenus financiers	9,14	0,00	9,14
	TOTAL Autres revenus	9,14	0,00	9,14
Sport	Marche nordique	315,00	500,00	-185,00
	Tournoi tarot	439,50	188,08	251,42
	Soirée bowling	213,00	454,70	-241,70
	Challenge régional de karting	704,00	725,00	-21,00
	Challenge pétanque	140,00	160,00	-20,00
	Challenge régional de bowling	1430,00	1706,40	-276,40
	Challenge national bowling	965,00	1490,00	-525,00
	Challenge national karting	115,00	180,00	-65,00
	Sortie vélo et rando	116,00	277,60	-161,60
	Sortie canoë-kayak	30,00	80,00	-50,00
	Tournoi baby-foot	0,00	52,33	-52,33
	Achat baby-foot	0,00	240,00	-240,00
	Tournoi ping-pong	0,00	123,97	-123,97
	TOTAL Sport	4467,50	6178,08	-1 710,58
Subv., aides, cotisations	Cotisations	1 746,00	0,00	1 746,00
	Subvention DREAL	5 720,00	0,00	5 720,00
	Aide FNASCE	2 000,00	0,00	2 000,00
	Aide DASCE	300,00	0,00	300,00
	Aide Congrès	300,00	0,00	300,00
	TOTAL Subv. Aides, cotisations	10 066,00	0,00	10 066,00
Réunions régionales/nationales	DASCE	480,00	720,00	-240,00
	Congrès FNASCE	412,00	747,00	-335,00
	Réunions URASCE	377,25	431,00	-53,75
	Fournitures AG	0,00	44,40	-44,40
	TOTAL Réunions rég/nat	1 269,25	1 942,40	-673,15

Entraide/autres	Sortie annuelle	520,00	785,40	-265,40
	Séjours gratuit	125,00	213,50	-88,50
	Déplacements challenges	54,00	54,00	0,00
	TOTAL Entraide/autre	645,00	998,90	-353,90
Groupe de catégories	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Entraide/Arbre de Noël	Spectacle	0,00	971,40	-971,40
	Cadeaux Arbre de Noël	0,00	3617,13	-3 617,13
	Goûter Arbre de Noël	0,00	567,12	-567,12
	Restauration des organisateurs	0,00	344,70	-344,70
	Concours dessins	0,00	26,14	-26,14
	Location salle	0,00	150,00	-150,00
	TOTAL Arbre de Noël	0,00	5 676,49	-5 676,49
Achats groupés	Achats groupés	21 589,70	20 660,18	929,52
	TOTAL Achats groupés	21 589,70	20 660,18	929,52
Machines à boissons	Revenus boissons 17E	101,95	0,00	101,95
	Revenus boissons 21B	1393,35	0,00	1 393,35
	Fournitures machine boissons	0,00	870,21	-870,21
	Réparation distributeur 21 B	0,00	440,77	-440,77
	Cautions boissons 17 E	36,00	0,00	36,00
	Placement machines à boissons	73,44	73,44	0,00
	TOTAL M à B	1 531,30	1 310,98	220,32
TOTAL		48 529,39	48 801,34	-271,95



Situation des comptes au 31/12/2018

ASCE DREAL
FC
couleur passion

Comptes	Solde en banque
Tous les comptes	12 731,15 €
Compte bancaire	6 490,86 €
Livret	6 240,29 €
dont provision machines à boissons	3 232,84 €
Caisse	0,00 €

Vérification des comptes

Exercice 2018

Je soussigné, Bruno LAZZARINI, Vérificateur aux Comptes de l'ASCE DREAL FC, certifie avoir vérifié, ce jour, les comptes de l'association pour l'exercice 2018.

Après avoir pris connaissance des pièces comptables qui m'ont été présentées par M. Pascal Marlin, Président, et entendu ses explications, en ai constaté la sincérité.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Tous comptes :	12 731,15 €
Compte bancaire :	6 490,86€
Livret :	6 240,29€
dont provision machines à boissons :	3 232,84 €
Caisse :	0 €

Besançon, le 1 mars 2019


Bruno LAZZARINI



ASCE DREAL
FC

couleur passion

BILAN PREVISIONNEL 2019

Groupe de catégorie	Catégorie	Crédit	Débit	Crédit - Débit
Entraide	Animations diverses	300,00	450,00	-150,00
	Frais dépl. Séjours gratuits		125,00	-125,00
	Frais dépl. Challenges		110,00	-110,00
	Facturation chèques ANCV		25,00	-25,00
Revenus	Revenus financiers	10,00		10,00
	Subvention DREAL	5 700,00		5 700,00
	Aide FNASCE	2 000,00		2 000,00
	Aide congrès	300,00		300,00
	Aides DASCE	300,00		300,00
	Cotisations	2 000,00		2 000,00
Machine à boissons		2 100,00	1 200,00	900,00
Achats groupés		21 000,00	21 000,00	0,00
Arbre de Noël			5 700,00	-5 700,00
Autres dépenses (assurances, solidarité affaires immobilières, inscriptions diverses, cotisation URASCE...)	Dépenses diverses		600,00	-600,00
Culture (billetterie, sorties, chorale....)		9 000,00	11 500,00	-2 500,00
Sport (challenges, Salons.....)		4 500,00	6 500,00	-2 000,00
Crédits – Débits au 31/12/2019		47 210,00	47 210,00	0,00

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du budget prévisionnel :

- présentés d'une part par le Président de l'association,*
- certifiés d'autre part par le Vérificateur aux Comptes qui après avoir pris connaissance des pièces comptables présentées par M. Pascal MARLIN, Président de l'association, et entendu ses explications, en a constaté la sincérité,*

APPROUVE à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels 2018 avec un actif au 31 décembre 2018 de 12 731,15 €.

Vote de la cotisation 2020

=> Le Comité Directeur propose de ne pas changer le prix de la cotisation 2020, soit 16 € pour les actifs, 10 € pour les retraités et 20 € pour les extérieurs parrainés par un membre de l'ASCE 25 DREAL FC.

L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à l'unanimité.

Election du nouveau Comité Directeur

Membres du Comité Directeur sortant (15 membres) :

René BLACHE
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Patrick LIGIER
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Isabelle MOUSSIN
Caroline PARIS
Odile PRETOT
Sophie RAILLARD
Charline ROUX

Vérificateur aux Comptes : Bruno LAZZARINI

1 membre a démissionné (Patrick Ligier).

1 personne a perdu sa qualité de membre du comité directeur suite à sa mutation en septembre 2018 à la DDT 70 (Isabelle Moussin).

4 membres renouvellent leur candidature (Nathalie Champanay, Sophie Daucourt, Christelle Gentit, et Eliane Gillet).

Les 4 membres sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le Vérificateur aux Comptes renouvelle sa candidature (Bruno Lazzarini)
Le candidat est réélu à l'unanimité par l'assemblée générale.

2 nouvelles candidatures sont présentées :

Céline Guyotte à la Vérification des Comptes

L'article 20 Alinéa 1 des statuts de l'Association dispose que :

« Un ou plusieurs vérificateurs aux comptes sont chargés du contrôle de la bonne exécution des comptes de l'ASCE. »

La candidate est élue à l'unanimité par l'assemblée générale.

Muriel BOUDARD au Comité Directeur

La candidate est élue à l'unanimité par l'assemblée générale.

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (14 membres) :

**René BLACHE
Muriel BOUDARD
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Caroline PARIS
Odile PRETOT
Sophie RAILLARD
Charline ROUX**

Vérificateurs aux Comptes : Céline GUYOTTE et Bruno LAZZARINI

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, le Président lève la séance à 11 h 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire.

La Secrétaire



Caroline PARIS

ASCE DREAL FC

Association de Sport de Culture et d'entraide
de la DREAL Franche-Comté

17 E rue Alain Savary - BP 1269

25005 BESANÇON CEDEX

Tél. 03 81 21 67 00 FAX: 03 81 21 69 99

SIRET 530 346 808 00013

Le Président



Pascal MARLIN